ANaTT AGENCE NATIONALE DES TRANSPORTS TERRESTRES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 1230 Cotonou
Tél : +229 01 91 85 11 11
+229 01 21 31 39 98
anatt.contact@gouv.bj
Rue 108 - Tokpa Hoho Lot 35 B- Immeuble

Section 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Avis d'appel d'offres

Objet : Acquisition de groupes électrogènes pour les annexes et de mobiliers de bureau (Lot 1 et Lot 2)

BON A LANCER

Référence SIGMAP : F_DAF_107005

Avis n° : 049 /ANaTT/PRMP/ASS-PRMP/SP-PRMP du 19 DEC 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale des Transports Terrestres, 3ème version, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 19 août 2025

BON A LANCER

2. L'Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds afin de financer son Plan de Travail Annuel (PTA) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché cité en objet.

3. La Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANaTT sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de groupes électrogènes pour les annexes et de mobiliers de bureau **en deux lots (Lot 1 et Lot 2).**

- Lot 1 : Acquisition de groupes électrogènes pour les annexes ;
- Lot 2 : Acquisition de mobiliers de bureau ;

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP de l'ANaTT sis à Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU 2ème étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 01 40 10 90 08, E-mail : anatt.prmp@gouv.bj de 08h00 à 12h30 ; de 14h00 à 17h30 (heure locale « GMT+1).

6. Le délai de livraison est de trois **(03) mois pour chaque lot.**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

Pour le lot 1 : Acquisition de groupes électrogènes pour les annexes

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- *Capacité technique et expériences* :

❖ Critère du domaine d'activité : Être une société régulièrement constituée et intervenant dans le domaine de matériels et équipements électriques ou équivalent justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou statuts ;

❖ Critère d'expériences : Avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou membre de groupement, au moins un (01) marché de fourniture de matériels électriques ou de nature similaire au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année en cours d'un montant minimum de **trente-six millions seize mille neuf cent cinquante (36 016 950) de FCFA** hors taxes. La similarité porte sur la nature et la qualité des biens. A cet effet, le soumissionnaire devra joindre à son offre la liste des marchés et copies de toute preuve (bons de commande/contrats et attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception provisoire ou définitive) ;

❖ Critère de service après-vente pour le lot 1 : Justifier de la disponibilité des pièces de rechange et disposer d'une garantie de service après-vente d'au moins un (01) an et pouvoir assurer, directement ou par un intermédiaire, le service après-vente.

BON A LANCER

- *Capacité financière :*

❖ Critère de chiffre d'affaires moyen annuel : Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024), un chiffre d'affaires annuel moyen égal à **soixante-douze millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (72 033 898).** Le candidat devra joindre à son offre, les états financiers correspondants où il aura mis en évidence le chiffre d'affaires indiqué ;

❖ Critère de capacité de financement : Disposer d'une ligne de crédit à hauteur de **quarante-huit millions vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (48 022 598) FCFA** justifié par une attestation financière d'une banque ou d'une structure financière agréée compétente en République du Bénin.

b) **Pour les entreprises naissantes et celle qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :**

Capacité technique et expériences :

❖ Critère du domaine d'activité : Être une société régulièrement constituée et intervenant dans le domaine de la vente de matériels et/ou équipements électriques ou équivalent justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou statuts;

- Critère personnel : A défaut d'avoir exécuté en tant qu'entreprise principale ou membre de groupement, au moins un (01) marché similaire tel qu'exigé aux anciennes entreprises, les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence doivent fournir la liste des qualifications et des références professionnelles de leur gérant ou du personnel d'encadrement (Bac + 3) **dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de**

qualifications » dans le domaine de la vente de matériels et/ou équipements électriques ou équivalent justifié par les CV, et attestations de travail ; copie des contrats de travail et procès-verbaux de réception provisoire ou définitive/attestation de bonne fin d'exécution des marchés dont la participation a été faite.

N.B : les attestations de travail doivent comporter les références de marchés, l'objet, l'Autorité contractante et les montants.

- Critère de service après-vente pour le lot 1 : Justifier de la disponibilité des pièces de rechange et disposer d'une garantie de service après-vente d'au moins un (01) an et pouvoir assurer, directement ou par un intermédiaire, le service après-vente.

Capacité financière :

- Critère d'un bilan d'ouverture : Fournir le bilan d'ouverture de la structure ainsi que les états financiers des autres années d'existences ;
- Critère d'assurance de risques professionnels : Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant la responsabilité civile et professionnelle, indiquant l'objet du marché et de montant hors taxes au moins égal à **soixante-dix-neuf millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (79 237 288)** FCFA ;
- Critère de capacité de financement : Disposer d'une ligne de crédit à hauteur de **quarante-huit millions vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (48 022 598)** FCFA justifié par une attestation financière d'une banque ou d'une structure financière agréée compétente en République du Bénin.

Pour le lot 2 : Acquisition de mobiliers de bureau

a) Pour les anciennes entreprises :

BON A LANCER

Capacité technique et expériences :

- Critère du domaine d'activité : Être une société régulièrement constituée intervenant dans le domaine de la vente de mobilier ou matériels de bureau ou équivalent ;
- Critère d'expériences : Avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou membre de groupement, au moins un (01) marché de fourniture de mobilier de bureau ou de nature similaire au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année en cours d'un montant minimum de **vingt-quatre millions quatre cent trente-deux mille deux cent trois (24 432 203)** de FCFA hors taxes. La similarité porte sur la nature et la qualité des biens. A cet effet, le soumissionnaire devra joindre à son offre la liste des marchés et copies de toute preuve (bons de commande/contrats et attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception provisoire ou définitive) ;
- Critère de service après-vente : Disposer d'une garantie de service après-vente d'au moins un (01) an et pouvoir assurer, directement ou par un intermédiaire, le service après-vente.

- Capacité financière :

❖ Critère de chiffre d'affaires moyen annuel : Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024), un chiffre d'affaires annuel moyen égal à quarante-huit millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent six (48 864 406) FCFA. Le candidat devra joindre à son offre, les états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) où il aura mis en évidence le chiffre d'affaires indiqué ;

❖ Critère de capacité de financement : Disposer d'une ligne de crédit à hauteur de trente-deux millions cinq cent soixante-seize mille deux cent soixante-onze (32 576 271) FCFA justifié par une attestation financière d'une banque ou d'une structure financière agréée compétente en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celle qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

Capacité technique et expériences :

BON A LANCER

❖ Critère du domaine d'activité : Être une société régulièrement constituée intervenant dans le domaine de la vente de mobilier ou matériels de bureau ou équivalent. A justifier par le Registre de commerce ou statuts ;

❖ Critère personnel : A défaut d'avoir exécuté en tant qu'entreprise principale ou membre de groupement, au moins un (01) marché similaire tel qu'exigé aux anciennes entreprises, les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence doivent fournir la liste des qualifications et des références professionnelles de leur gérant (Bac + 3) ou personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualifications » dans le domaine de la vente de matériels et/ou équipements électriques ou équivalent A justifier par leurs CV, et attestations de travail ; copie des contrats de travail et procès-verbaux de réception provisoire ou définitive/attestation de bonne fin d'exécution des marchés dont la participation a été faite.

N.B : les attestations de travail doivent comporter les références de marchés, l'objet, l'Autorité contractante et les montants

Capacité financière :

❖ Critère d'un bilan d'ouverture : Fournir le bilan d'ouverture de la structure ainsi que les états financiers des autres années d'existences ;

❖ Critère d'assurance de risques professionnels : Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant la responsabilité civile et professionnelle, indiquant l'objet du marché et de montant hors taxes au moins égal à cinquante-trois millions sept cent cinquante mille huit cent quarante-sept (53 750 847) FCFA ;

❖ Critère de capacité de financement : Disposer d'une ligne de crédit à hauteur trente-deux millions cinq cent soixante-seize mille deux cent soixante-onze (32 576 271) FCFA justifié par une attestation financière d'une banque ou d'une structure financière agréée compétente en République du Bénin

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Attribution des lots

Un candidat peut postuler pour un (01) ou les deux (02) lots et peut être attributaire d'un (01) ou des deux (02) lots si elle remplit les qualifications requises.

- ❖ Un classement des offres financières des candidats répondant aux critères de conformité et de qualifications techniques est effectué par lot,
- ❖ L'attributaire du lot est celui ayant l'offre la mieux classée.
- ❖ Si un même candidat est le mieux classé sur les deux (02) lots, il peut se voir attribuer les deux (02) lots.

BON A LANCER

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 24/12/*2025*. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU 2ème étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 01 40 10 90 08, E-mail : anatt.prmp@gouv.bj. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

10. ***Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées par lot et en personne***.

Les offres devront être contenues dans une unique enveloppe extérieure contenant :

- Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique, et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature ;
- Une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et offre financière) ;
- La garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie ;
- Les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes ;
- Une enveloppe portant la mention « VARIANTE », le cas échéant, en application de la clause 13 des instructions aux candidats contenant l'offre variante (l'offre technique et/ou financière séparément) ainsi que sa version scannée en PDF sur clé USB ;

En outre, l'unique enveloppe extérieure doit :

- Être adressée à l'autorité contractante conformément aux dispositions du Dossier d'Appel à Concurrence (DAC);
- Comporter l'identification de l'appel à concurrence conformément aux dispositions du Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) et toutes autres informations prescrites par le Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) à savoir la référence SIGMAP, la référence de l'avis, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot ;
- Comporter la mention « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ».

S'agissant des enveloppes intérieures, outre les mentions ORIGINALE, COPIE OU VARIANTE (le cas échéant), elles doivent porter les mentions ci-après :

- Être adressée à l'autorité contractante conformément aux dispositions du Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) ;
- Comporter l'identification de l'appel à concurrence conformément aux dispositions du Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) et toutes autres informations prescrites par le Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) à savoir la référence SIGMAP, la référence de l'avis, l'objet de l'appel à concurrence, le numéro du lot ;
- Comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire.

BON A LANCER

Si l'enveloppe extérieure porte un élément quelconque d'identification du soumissionnaire, l'offre sera rejetée. Il en est de même si l'enveloppe extérieure ne porte pas de numéro du lot.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres seront déposées à l'adresse ci-après : Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU 2ième étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 01 40 10 90 08, de 08h00 à 12h30 ; de 14h00 à 17h30,au plus tard le..mercredi 14/01/2026 à 10h00 (Heure locale GMT +1).

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU 3ème étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 0140 10 90 08, E-mail : anatt.prmp@gouv.bj le 14/01/26.2025 à 10h30 minutes (Heure locale GMT +1).

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **sept cent vingt mille trois cent trente-huit (720 338) FCFA pour** le lot 1 et **quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent quarante-quatre (488 644) FCFA pour** le lot 2. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 19 DEC 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER

ANaTT * Trésor * Agence Nationale des Transports Terrestres
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Sabirou SOUMANOU DJARA